

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	30 c.
Réclames	50
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

7 Février 1884.

Chronique générale.

LA COMMISSION D'ENQUÊTE.

La question capitale aujourd'hui dans le monde parlementaire, est, sans contredit, celle de la formation de la commission d'enquête sur la crise économique.

Les républicains comprennent parfaitement, à l'heure présente, toute la gravité de cette question; aussi n'ont-ils qu'une préoccupation: chercher par quelles voies, par quels moyens ils pourront arriver à étrangler l'enquête, à l'empêcher de donner les résultats que le pays est en droit d'en attendre.

La mort de M. Rouher et ses funérailles sont arrivés juste à point pour fournir aux opportunistes prétexte à ajournement.

Aussi le Paris plaisante-t-il la majorité d'un semblable prétexte pour différer la nomination de la commission d'enquête. C'est tout simplement grotesque de la part des républicains.

Il écrit :

« Ce qui se passe actuellement dans les coulisses de la Chambre ne laisse pas que d'être fort amusant. La nomination de la fameuse commission des 44 devient toute une affaire. M. M. Andrieux et Clémenceau avaient, le jour du vote, en pleine séance, déclaré qu'il fallait statuer tout de suite et avant tout; qu'il n'y avait besoin ni de concert préalable, ni d'entente des groupes. Or, nous voici à jeudi, et c'est justement en conciliabules préventifs, en menées ténébreuses que se passe le temps, ce temps si précieux que M. Clémenceau, plus qu'un autre, craint de gaspiller.

» Mais pourquoi avoir changé si subitement d'avis ou d'idée? Pourquoi ces conciliabules? C'est que M. Rouher est mort.

» Oui, la mort, plutôt les funérailles de

M. Rouher dérangent les plans d'extrême gauche. Cela vous étonne. »

La France dévoile les manœuvres employées pour faire de la commission d'enquête une commission ministérielle.

« Il serait vraiment étrange », dit-elle, « que la majorité appartint au parti qui s'est prononcé contre l'enquête. La Chambre tiendra à honneur de s'épargner ce désaveu. »

Toutes ces tergiversations dénotent une grande appréhension de la part d'un homme au pouvoir. Le Temps est très-inquiet, et cette inquiétude est justement fondée.

Que les groupes républicains parviennent à s'entendre ou que les tentatives de conciliation échouent, les résultats n'en seront pas moins désastreux pour les républicains.

Si l'enquête aboutit, elle fera toucher du doigt au pays l'incapacité des hommes qui ont dirigé les affaires depuis l'avènement des républicains au pouvoir, elle prouvera leur impuissance à tenir leurs promesses; elle établira le bilan de la banqueroute républicaine.

Si le cabinet réussit, au contraire, à étrangler l'enquête, ceux qu'on sera parvenu à exclure seront en mesure de faire le procès de la commission et de lui demander compte chaque jour de tout ce qu'elle aura, sciemment et de parti pris, négligé de faire.

Car il ne s'agit pas aujourd'hui d'émettre des appréciations vagues, de formuler des théories; la discussion porte sur des choses pratiques, sur des faits positifs, qu'il n'est pas possible de laisser de côté, qu'il ne dépend plus aujourd'hui du ministère d'enfourer dans les cartons d'une commission pour éviter de répondre aux réclamations des intéressés et de leur offrir des solutions qu'il réclament avec instance.

Les questions sont posées, il faut les résoudre.

Au cours de la discussion relative à l'interpellation Langlois sur le « programme

économique » du gouvernement, M. Jules Ferry a prononcé ces paroles :

« L'hiver, heureusement, est doux, et nous pouvons compter sur une excellente récolte. »

C'est pousser loin l'optimisme. M. Jules Ferry, avant de parler de la sorte, eût dû prendre la précaution de s'informer auprès de son collègue de l'agriculture; à défaut de M. Méline, le plus modeste cultivateur eût été en état d'apprendre à M. le ministre président du conseil que cet hiver si doux, dont il se félicite, est un désastre pour l'agriculture. Les neiges et la gelée, en décembre, sont aussi nécessaires que la chaleur en juin et en août.

Ce qu'il y a de plus lamentable, c'est que M. Jules Ferry a été applaudi par les députés de la majorité!

Le Morning-News assure que plusieurs apôtres de la dynamite sont arrivés à Paris. Afin d'éviter la surveillance qu'exerce la police sur les registres d'hôtel, ils demeurent dans des familles étrangères. Leurs réunions ont lieu dans une maison de l'avenue Mac-Mahon et dans un petit hôtel, rue du Faubourg-Saint-Antoine.

Les hommes en ce moment à Paris sont décidés à frapper un grand coup et à ouvrir une ère de panique en Angleterre. Les événements prouveront bientôt, ajoute le journal anglais, que tout ce qui précède est exact et que, pour le moment, Paris peut être considéré comme le quartier général de la conspiration de la dynamite.

AU TONKIN.

L'amiral Courbet télégraphie au ministre de la marine, en date de Hanoi, 25 janvier, et de Hong-Kong, 5 février :

« Les provinces de Son-Tay, Hanoi, Haid-zuung, Nam-Dinh et Hai-Phong sont tranquilles.

» Après reconnaissances faites dans les rivières avoisinant Bac-Ninh, j'ai acquis la

conviction que les canonnières y trouveront assez d'eau pour rendre de grands services. Un barrage a été fait par l'ennemi dans le Song-Can. On va le faire sauter.

M. Harmand, commissaire civil au Tonkin, est arrivé hier matin à Paris.

LE LANDSTURM ET L'ARMÉE TERRITORIALE.

Un journal militaire allemand avait annoncé, il y a quelques jours, que le ministre de la guerre de Prusse venait de prendre des mesures nécessaires pour donner un uniforme aux hommes du landsturm et pour organiser, sur des bases sérieuses, les forces de réserve de l'armée allemande.

On ignore généralement en France ce que c'est que le landsturm; on pourrait le comparer à notre réserve de l'armée territoriale, avec cette différence que cette partie de nos forces ne comprend que les hommes valides de trente-quatre à quarante ans, tandis que le landsturm est une levée en masse de tous les Allemands valides de dix-sept à quarante-deux ans qui ne sont incorporés ni dans l'armée active, ni dans sa réserve, ni dans la landwehr.

Son objet n'est pas exactement défini; le landsturm serait appelé probablement, en cas de guerre, à constituer des corps de troupes spéciaux qui auraient pour mission de servir de dépôts, d'occuper les forteresses, les points stratégiques et les côtes. On admet encore qu'il pourrait être employé en rase campagne et on évalue son effectif à 900,000 hommes environ.

On estime que si l'Allemagne était menacée d'une invasion, le landsturm pourrait immédiatement mettre sur pied dans chacun des 275 districts de bataillon de landwehr d'abord un bataillon d'infanterie, puis un huitième de batterie de campagne et un huitième de compagnie de génie; ce qui donnerait pour ce premier ban du landsturm 275 bataillons, 33 batteries d'artillerie et 33 compagnies de sapeurs.

43 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LUCIENNE

PAR M^{lle} MARTHE LACHÈSE.

— Taisez-vous! s'écria-t-il. Qu'allez-vous me proposer? Je vous devine. Vous voulez que chez le coupable, moi aussi... Taisez-vous, Marguerite.

Tout en parlant, il écrivait :

« Viens à l'instant si tu en es capable. Sinon, je vais aller te trouver. »

Il s'apprêtait à cacheter ce billet, lorsque sa femme qui s'était penchée sur son épaule, saisit la plume et ajouta :

« Viens, mon ange, ma bénédiction! »

Et le message partit pour traverser Paris...

Lucienne, elle, était tristement assise près de son foyer. Raoul venait de rentrer. Il avait passé, ainsi que ses parents, la nuit et la matinée chez M. de Charolles. L'examen des livres de comptes n'était pas complètement terminé. Cependant le travail achevé permettait de fixer la situation.

En réunissant les valeurs dont la famille Mauvoisin tout entière pouvait disposer, addition comprise

des bijoux, mobiliers, enfin de tout ce qui n'était pas nécessaire pour l'aliment quotidien de la vie, M. de Charolles subissait un déficit de six cent mille francs. Cette somme paraissait misérable si on la comparait à celles dont on pouvait disposer. Mais elle devenait énorme comme dette insolvable.

Toutes les banques refusaient de prêter, les fonds qu'elles avaient avancés étant déjà en péril. Parmi les amis de la famille Mauvoisin, les uns ne voulaient pas ajouter à des sommes compromises, les autres avaient pris depuis longtemps le parti de la prudence et trouvaient le moment mal choisi pour l'abandonner.

Le déshonneur et la détresse, tel était le terrible partage qu'un homme faisait aux siens, à cette femme dont la fortune l'avait séduit et dont l'amour essayait encore de le plaindre, à ces enfants qui porteraient désormais un nom flétri, à ces parents insensés qui avaient pris leur orgueil pour de l'intelligence, mais dont le bonheur, cependant, devait être respecté.

Raoul en était encore à l'heure du combat, de la fièvre, à cette heure où l'on se raidit, où l'on se cramponne, où l'on n'a pas le temps de sentir sa douleur... comme lorsqu'un mal soudain jette sur le sol un ami qui semblait plein de vie. On s'agite, on lutte, on se désespère. On ne fléchit et on ne pleure que lorsque le mort est enseveli.

— Que nous sommes malheureux! répétait

Raoul. Voici notre vie à tous brisée pour une somme d'argent qui ne serait pas même perdue si elle était prêtée.

Lucienne secoua la tête.

— Je vous dis que non, reprit-il avec impatience, je vous dis que cette somme serait sauvegardée si la faillite n'était pas prononcée, si les bureaux de ce fou restaient ouverts. Cette crise passerait. Alors mon père et les principaux créanciers formeraient un conseil de surveillance et, n'importe comment, légalement au besoin, ils forceraient M. de Charolles à se libérer peu à peu. Ceux dont les fonds vont être engloutis devraient le comprendre. Engager de nouvelles sommes serait le moyen de sauver le tout. Mais allez le leur dire! Il y en a un qui a osé me répondre que son meilleur espoir était dans le tant pour cent de la faillite.

Lucienne se redressa.

— Mais cette parole s'adressait à M. de Charolles? s'écria-t-elle.

— Bien entendu. S'il me l'avait dite à moi, je lui aurais envoyé ma main sur le visage.

— Oh! Raoul! Raoul! au nom de tout ce qui vous est cher, n'ajoutez pas à votre malheur, à celui de vos parents. Que serait-ce, mon Dieu! si à tant de tortures, vous alliez joindre des querelles!...

— Ce soir, tout sera fini, dit-il d'une voix rauque. A cinq heures nous serons des gens nuyés.

Elle joignit les mains et leva sur son mari un regard plus navrant que toutes les paroles.

— Il en est dix. Cela fait sept heures d'agonie. Adieu, reprit-il en se levant.

— Où allez-vous?

— Chez lui. Et puis, d'abord, faire une commission que nous ne pouvons confier à personne. Il a écrit à un banquier une lettre très-compromettante. Il laisse comprendre qu'il s'est adressé à des usuriers. Ce banquier a été autrefois l'obligé de mon père, et, en souvenir des services passés, il fait savoir qu'il remettrait aujourd'hui cette lettre soit à mon père, soit à moi. Je vais la chercher.

— Raoul, reprit-elle, vous avez beau dire, je dois me rendre auprès de votre mère. Quand elle me verra, elle éprouvera une impression pénible, j'en suis persuadée comme vous. Mais, si elle ne me voit pas, elle n'en aura pas une meilleure, et, de plus, elle m'accusera. D'ailleurs, je veux reprendre ma vraie place dans votre famille.

— Allez, dit-il, puisque vous le désirez. Je n'ose pas vous contredire. Seulement, attendez encore. Votre état de santé vous le permet. Je vous annoncerai à ma mère.

— Elle me hait donc, dit Lucienne, pour redouter de me voir dans un pareil moment?

— Elle ne vous hait pas. Mais...

Il fit quelques pas pour sortir.

— Achevez, Raoul. Vous disiez, mais...

Après cet effort, le landsturm pourrait encore fournir le double des informations précédentes, par l'appel de deux autres bans composés d'hommes exercés.

Cette organisation, on le voit, est beaucoup plus complète que celle de notre réserve de la territoriale.

Le but de cette partie de notre armée est précis. L'armée territoriale en France est exclusivement une armée de remplacement; c'est-à-dire qu'elle ne tient pas la campagne et se borne seulement à remplacer l'armée active dans les places et positions du territoire français qu'elle peut être obligée de quitter pour se porter en avant.

Le plus ou moins de perfectionnement apporté dans l'organisation de l'armée territoriale a donc pour conséquence immédiate de rendre disponible pour les opérations offensives une plus ou moins grande partie de l'armée active et de sa réserve.

Nous n'insisterons pas sur l'insuffisance des moyens que nos lois militaires mettent aux mains du ministre pour la constitution de nos corps territoriaux. Nous nous bornons seulement à faire remarquer qu'une armée ne peut être regardée comme sérieusement constituée qu'autant qu'elle est en mesure de passer instantanément du pied de paix au pied de guerre. Or, notre armée territoriale est aussi éloignée de cet idéal que l'illusion l'est de la réalité.

Cela est particulièrement vrai pour notre réserve. C'est une lacune qui existait en Allemagne. Nos voisins vont la combler. Ne convient-il pas de rechercher chez nous les moyens d'en faire autant? (National.)

LE DÉSASTRE DU SOUDAN.

Baker-Pacha vient d'éprouver une sanglante défaite. Il s'avancait avec sa petite armée de 3,500 hommes de Trinkital sur Tokar, lorsqu'il rencontra les rebelles, qui l'attaquèrent avec des forces considérables et devant lesquelles il dut lâcher pied.

Ses pertes sont de 2,000 hommes tués ou blessés, de deux canons Krupp, de tous ses chameaux, de ses armes et munitions.

Baker-Pacha put rejoindre, avec le reste de ses forces, Trinkital, où se trouve l'avisoir le *Ranger*, sur lequel il doit s'embarquer pour retourner à Souakim.

Ce nouveau désastre rend impossible la défense de Tokar.

Ces nouvelles ont produit à Londres une grande agitation, surtout dans les cercles politiques.

M. Gladstone a reçu la dépêche officielle, au moment où il partait pour la Chambre.

Londres, 6 février.
Au reçu de la dépêche annonçant la défaite de Baker-Pacha, l'amirauté et le war-office ont télégraphié de faire arrêter tous les transports en route pour les Indes.

Le Caire, 6 février.
Six transports ont ramené à Souakim, hier soir à dix heures, Baker-Pacha, le colonel Sartorius et le reste de leurs troupes. Baker-Pacha, après sa défaite, était rentré à Trinkital, avec 4,200 hommes.

— Eh bien!... vous et les vôtres, vous êtes si bien vengés!

— Oh! mon ami, quelle horrible pensée!

— Elle naît d'elle-même.

— Elle naît! Mais qui peut l'accueillir?

— Ce n'est pas moi, dit-il. Seulement je ne suis pas seul.

Il descendit. Il marchait sombre, la tête baissée, ne prenant pas garde à ce qui se passait autour de lui. Au moment où il franchit le seuil de sa maison, il croisa, sans la voir, une jeune fille qui entraînait sous le porche.

Il suivit la rue Tailbout et se dirigea vers la rue Neuve-des-Petits-Champs où demeurait le banquier qui l'attendait.

Tout à coup, il fut obligé de monter sur le trottoir. Une voiture passait. Deux femmes se trouvaient dans cette voiture.

Machinalement, les regards de Raoul tombèrent sur elles. Le jeune homme ne put retenir une exclamation. Il venait de reconnaître Lucienne qui, elle, ne le vit pas. Elle regardait une lettre.

Elle était en proie à une violente anxiété. Que se passait-il chez ses parents? Pourquoi cet appel? Ils ne devaient rien savoir encore et elle se disposait à leur écrire le triste aveu, en attendant qu'elle pût le confirmer de vive voix. La jeune servante, interrogée, ne savait rien, sinon qu'elle avait vu pleurer M^{me} de Barli. Quelle nouvelle douleur

Les marins placés sous les ordres du contre-amiral Hewett ont occupé les fortifications de Souakim.

La crainte d'une attaque de l'ennemi cause dans cette ville une grande agitation.

L'agent diplomatique français a demandé télégraphiquement l'envoi d'un navire de guerre français à Souakim.

La nouvelle de l'arrêt d'un déplacement de fourrageurs sorti de Sinkat est pleinement confirmée.

Londres, 6 février.
Le bruit court au Caire que Tewfik-Pacha, gouverneur de Sinkat, a quitté cette ville avec 400 soldats égyptiens et a essayé de gagner la côte de la mer Rouge.

Enveloppés par les insurgés, les Égyptiens ont été massacrés.

L'*Oronte*, qui transportait mille hommes de troupes indiennes de Bombay à Portsmouth, est retenu à Suez par ordre du gouvernement anglais.

Ces troupes vont être probablement employées au Soudan.

La plus grande panique règne au Caire.

Londres, 6 février.
Un conseil de cabinet spécial a été convoqué ce matin, à la résidence de M. Gladstone, pour délibérer sur la situation de l'Égypte.

On mande du Caire au *Standard*:

« Dans le combat livré par Baker-Pacha, les troupes égyptiennes, après avoir tiré en l'air, se sont jetées à plat-ventre en demandant grâce à l'ennemi; Baker et son état-major se sont trouvés séparés de l'armée et ont failli se voir couper la retraite par l'ennemi qui leur a tué plusieurs officiers et les a poursuivis sur une distance de cinq milles. Tout espoir de secourir Tokar et Sinkat est maintenant abandonné.

« Le *Times* et avec lui d'autres journaux expriment leurs appréhensions au sujet des suites que pourra avoir la défaite de Baker-Pacha. Ils sont d'avis qu'une action décisive des autorités est maintenant impérieusement commandée.

« Le *Times* croit que la démoralisation de l'armée de Baker-Pacha ne se communique à celle du général Wood dans la Basse-Égypte. »

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 6 janvier.
La Bourse continue à être hésitante, et ce sont principalement les rentes qui sont faibles. On avait monté en vue de l'emprunt et, aussitôt l'emprunt annoncé, on baisse.

77.25, 77.20 et en clôture à 77.30 le 3 0/0; — 78.20 et 78.30 l'amortissable; — 106.45, 106.50, 106.55 le 4 1/2 0/0 1883, au lieu de 106.65, cours de clôture d'hier. En dernier lieu il s'inscrit à 106.60.

La Banque de France est à 5,200, cours à tous les points de vue exagéré.

Le Crédit Foncier est toujours très-ferme aux environs de 4,260; pour cet établissement, la situation se résume en deux mots: accroissement constant des bénéfices et développement considérable des opérations sociales.

Nous rappelons à nos lecteurs que la Banque des Communes de France donne des options sur toutes les Obligations Françaises à lots, six jours avant le tirage, moyennant un versement de 6 fr. par titre. En échange de son versement, le client reçoit un

attendait Lucienne? La pauvre jeune femme ressemblait au soldat qui, encore debout sur le champ de bataille, ne voit autour de lui que des morts et des blessés. Son esprit inquiet se perdait en suppositions. Excepté la maladie, elle ne voyait pas quelle épreuve pouvait si soudainement atteindre ses parents. Quelque nouvelle funèbre, venant du pays natal, ne les aurait pas décidés à l'envoyer chercher ainsi à la hâte?

— O mon Dieu! ayez pitié de moi! murmurait-elle. Car il y a des moments où il me semble que la vie va me manquer.

Elle commença lentement à monter les trois étages; ses genoux tremblaient. La servante la précédait pour l'annoncer. Lucienne l'entendit ouvrir la porte. Aussitôt M. de Barli s'élança dans l'escalier. Dès qu'elle le vit, Lucienne se sentit rassurée. Le visage de son père témoignait d'une émotion extraordinaire mais non d'un chagrin. M. de Barli l'embrassa.

— Que se passe-t-il, mon Dieu? demanda-t-elle.

— Monte, ta mère te le dira.

M^{me} de Barli attendait sur le palier. Elle risait et pleurait tout ensemble.

— Maman, qu'avez-vous?

(A suivre.) MARTHE LACHÈSE.

récépissé, détaché d'un carnet à souche, constatant que la Banque des Communes de France tient à sa disposition l'Obligation Ville de Paris 1876, par exemple, portant le n^o... jusqu'à (dix jours après le tirage). Ce délai de dix jours permet au client de vérifier lui-même si son numéro est sorti avec ou sans lot.

Dans le cas où le titre est sorti avec un lot, le client le retire en en soldant le montant au cours stipulé sur le récépissé, ce qui lui permet de toucher son lot lui-même.

Un tableau complet des Obligations Françaises à lots, auquel est jointe une notice explicative de l'opération, est envoyé à toute personne qui en fait la demande au directeur de la Banque des Communes de France, 15, Chaussée-d'Antin, à Paris.

Le Suez s'avance à 2,085, 2,103 et 2,117.50. — L'Unité d'Égypte est en reprise à 339 et 341.25. — La Rente Espagnole à 60 1/4 et 60 7/16.

Le reste du marché est sans changement notable: 1,245 le Lyon, 1,130 le Midi, 1,730 le Nord, 1,285 l'Orléans, 92.35 l'Italien 5 0/0, 9.075 le Turc 5 0/0.

Chronique militaire.

ÉCOLE DE SAINT-CYR.

Le *Journal officiel* publie une circulaire du ministre de la guerre, annonçant aux préfets l'envoi de l'instruction pour le concours d'admission à l'École de Saint-Cyr, qui doit s'ouvrir le 42 juin prochain.

La date extrême d'inscription est fixée au 30 avril au soir.

Les candidats à l'École spéciale militaire sont prévenus que, par décision du 30 janvier dernier, le ministre de la guerre a fixé à 400 le nombre des élèves à admettre à cette École à la suite du concours de ladite année.

Sur ces 400 élèves, 30 seront affectés à l'infanterie de marine à leur sortie de l'École en 1886.

Aucune liste supplémentaire ne sera établie pour remplacer les démissionnaires.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

Un de nos concitoyens nous demande des nouvelles de M. Montprofit et des Tramways Saumurois.

Hélas! nous ne sommes point en mesure de le renseigner. M. Montprofit, parti à la recherche d'une société financière pour mettre son projet à exécution, n'a pas reparu à Saumur depuis fort longtemps et ne nous a point fait savoir quand il reviendrait. Reviendra-t-il jamais? Nous nous le demandons comme tant d'autres.

Le personnel des Tramways serait, dit-on, licencié; en tout cas, le bureau est désert, et si quelques crédules ont souscrit des actions pour l'entreprise roulante, nous craignons fort qu'ils ne se soient lancés dans une fausse spéculation.

Les traverses qui avaient été apportées sur la route de Saumur à Fontevault ont été enlevées il y a longtemps.

Nous serions heureux de pouvoir renseigner notre correspondant, de lui annoncer que cette entreprise n'est pas tombée dans l'eau, et que M. Montprofit la mènera à bonne fin. Si ce vœu ne se réalise pas, il est très-vraisemblable que cette question des tramways sera lancée de nouveau à propos de quelque candidature électorale. L'occasion ne manquera pas cette année.

Plusieurs journaux ont dit que l'État continuerait à construire jusqu'à parfait achèvement, pour le compte des Compagnies, les chemins de fer que les dernières conventions ont mis à la charge de celles-ci, et qu'il conserverait de la sorte en activité tout son personnel auxiliaire des ponts et chaussées. Ce n'est pas exact.

Une seule Compagnie — l'Orléans — n'exécutera pas elle-même les travaux d'infrastructure des lignes qui lui sont attribuées parce que, sur 2,000 kilomètres dont elle a reçu la concession, 4,700 kilomètres étaient en cours d'exécution par l'État.

Néanmoins les travaux d'infrastructure seront faits par la Compagnie elle-même.

On nous assure un fait tellement grave que nous n'osons y croire, dit l'*Indépendant d'Indre-et-Loire*.

Il paraît que la compagnie du chemin de fer d'intérêt local de Port-Boulet à Château-renault est disposée à faire venir toutes fabriquées d'Allemagne les menuiseries (portes,

fenêtres, bancs, placards) nécessaires pour ses gares, stations, maisons de gardes, etc., etc.

On prétend même que certains marchés seraient déjà passés avec nos amis d'outre-Rhin.

La gravité du fait que l'on nous signale est telle que nous n'oserions y croire. Mais on nous dit que la compagnie dont il s'agit est d'origine belge et administrée par un directeur étranger, M. Zentz.

Cette compagnie, très-vivement recommandée par M. Wilson, a été préférée à une compagnie française, dirigée par M. Level, conseiller municipal de Paris.

NOS DEMOISELLES DE L'AVENIR.

Nous sommes heureux de donner aujourd'hui, d'après l'*Anjou*, la suite de la spirituelle boutade adressée à cette feuille sur nos demoiselles de l'avenir. De bonnes vérités se mêlent en cet écrit à la fantaisie. Le désir des demoiselles futures d'une visite au musée anatomique est toujours le prétexte de cette prétendue supplique au maire de leur commune.

LETTRE A UN MAIRE.

(Suite et fin.)

« Nous avons vu l'autre jour, Monsieur le Maire, devant l'Autel de la Nature, ce que pèse le scrupule vraiment trop britannique de nos chères maîtresses, qui taxent d'inconvenance le désir que nous leur avons manifesté.

Que les niais qui croient encore à Dieu, au péché, au purgatoire et à l'enfer et à mille autres fadaises se renfrognent et prennent le large devant le Musée anatomique, comme des hiboux devant un bec de gaz, c'est leur affaire.

Pour nous, qui nous faisons gloire de ne connaître que la simple et naïve Nature et de recueillir pieusement tous ses enseignements, d'où nous pourrait venir le moindre scrupule, et en quoi y aurait-il la plus légère inconvenance à franchir le seuil de cette collection scientifique? N'est-elle pas d'ailleurs recommandée au public par la haute faveur et la protection signalée que ce genre d'exhibitions a toujours trouvées chez les autorités républicaines?

Parlons maintenant d'une autre vérité que tous les efforts de l'obscurantisme ne dérocheront plus de firmament des idées modernes:

« L'homme et la femme sont tellement égaux dans leurs aptitudes intellectuelles que l'on doit hardiment les convier tous deux — et pourquoi pas sur les mêmes banes? — aux mêmes études, et, plus tard, selon leur mérite, aux mêmes professions. »

Tel est l'axiome fondamental d'après lequel l'État et les communes dépensent aujourd'hui les millions et s'endettent gaiement par-dessus les oreilles (selon le mot d'ordre venu des arrières-loges maçonniques), pour bâtir les nouveaux collèges de filles et procéder graduellement, mais d'un pas ferme et sûr, à l'émancipation totale du beau sexe.

Merci, mille fois merci, administrateurs « généreux », nobles esprits et vastes cœurs, de secouer enfin, à la face des générations nouvelles, cette vérité si longtemps méconnue: « Égalité de la femme et de l'homme devant la science! »

Mais alors, Monsieur le Maire, et par une conséquence nécessaire, veuillez bien le remarquer: égalité de la fille et du garçon devant la science et les Musées anatomiques.

Pourquoi pas? Où serait la raison de nous en exclure, à la veille de notre émancipation légale dans l'état nouveau qui fait déjà l'objet de nos mutuelles conférences?

S'il est une seule raison que vous puissiez nous donner pour brider notre curiosité, sans verser immédiatement avec les immortels principes, dans l'ornière du passé, veuillez bien nous la dire.

Il n'y a plus ici ni papa ni maman qui tiennent. Notre seule religion est celle désormais de la simple Nature. Toutes les rengaines et les grimaces de l'ancien temps ne sont plus pour nous que de la catarderie au dix-septième degré.

Qu'on le sache bien, et qu'on veuille bien encore une fois y réfléchir. Au pied des seuls autels de la Nature, Dieu supprimé, toute pudibonderie, à la mode de l'ancien régime, est morte et enterrée. Il n'y a plus

que la Science, non moins sacrée que la nature; et en quoi le langage scientifique dans notre bouche serait-il de nature à vous écorcher les oreilles ?

Si même il nous plaisait d'être indiscrets — vieux style — avec nos jeunes compagnes, qu'auriez-vous à dire ? Le mieux, selon nos communs principes, serait de fermer les yeux et de vous taire. Nous aurions même droit à un bon point naturaliste et matérialiste. Car nous serions des « initiateurs » à notre tour, comme vous l'êtes, Messieurs, à notre égard, dans le mépris des vieux symboles, dans l'adoration de la seule nature, et tout ce qui s'ensuit.

En résumé, enfants de la Nature et fervents disciples de la Science, nous ne devons plus et nous ne voulons plus être élevés dans une bouteille, jusqu'à la veille du jour où vous nous lirez le Code civil.

A quand donc cette bienheureuse visite ?...

Ah ! quel beau jour, lorsqu'à travers les rues de notre belle cité, déjà purgées des superstitions cléricales, nous irons nous abreuver aux sources de la science la plus intéressante et la plus pratique !

Vous y serez, Monsieur le Maire, à cette fête de famille. M^{me} la Directrice ne pourra moins faire que de vous en offrir la présidence et d'y accepter votre bras ! Et nos bons messieurs du Conseil municipal, dont les lumières et la sollicitude ont déjà fait tant pour nous, manqueraient-ils d'accourir avec vous, pour nous servir de patrons et de cavaliers dans ce glorieux cortège ?

Ah ! quel triomphe sur les gothiques préjugés qui nous tiennent depuis si longtemps asservies ! Que nos mères seront heureuses et combien jalouses ces jeunes filles de notre âge qui gémissent encore sous le joug d'une éducation surannée !

Et le profil !

A ce coup d'éclat, à ce signal, que de recrues vont affluer, de tous les points de l'horizon, dans notre jeune collège déjà si florissant ! Vous rappelez-vous ces caravanes orientales inondant la Judée, *Inundatio camelorum, Dromedarii Madian et Epha* ? Si ce rapprochement, qu'exécute la solennité des circonstances, sent trop le paroissien, veuillez vous rassurer : ce genre de bouquin n'est plus depuis longtemps à notre usage.

Courage, Messieurs, osez toujours, et que la Nature vous bénisse ! Si la dépense fait crier, si les intelligences attendrées dans les ténèbres du passé n'aperçoivent pas déjà, au bout de vos puissants calculs, le Pactole et la Californie, laissez dire, allez toujours !

Des boursières chez vous ! Quelle plaisanterie ! Les parents les plus pauvres s'arracheront plutôt le pain de la bouche pour vous donner leurs filles ; et vous verrez si avant peu nous ne serons pas de fameuses « vaches à lait » pour les finances municipales.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre plus profond respect.

Pour les grandes,
Le comité : d'émancipation,
Zoé FRÉTELLON, présidente ;
Paméla BOMBEC, secrétaire ;
Athénaïs de FORTONQUIN, trésorière ;
Rose POMPONNETTE, capitaine d'honneur.

ANGERS.

On lit dans l'Union de l'Ouest :

« Ne laissons point passer le 192^e concert sans dire tout le plaisir qu'a excité la musique de M^{me} la vicomtesse de Grandval, interprétée par M. Mazalbert — presque un compatriote — dans la scène de la résurrection de la *Fille de Jaire* et dans la mélodie *Eternité*. Il faut à un artiste beaucoup de style pour rendre convenablement ces œuvres dont le sujet grave, religieux, ne prête pas aux effets souvent si faciles à obtenir dans la musique passionnée. M. Mazalbert a été chaudement applaudi, c'était justice ; belle voix de ténor, conduite avec tact, faisant ressortir les moindres nuances et ne sacrifiant pas ou presque pas au chevrottement si fatigant des chanteurs à la mode. La *Suite d'orchestre* (andante, andantino et allegro vivo) de M^{me} de Grandval a été très-goutée.

» La *Danse devant l'Arche*, extraite de *David*, scène biblique par M. Jules Bordier, dont nous parlions il y a quelques jours, a provoqué de vifs applaudissements. *Angers-Revue* nous a appris que le 24 février prochain, la partition entière de *David* sera exécutée aux Concerts populaires de Marseille, avec le concours de M. H. Fontaine, l'excellente basse chantante que nous connaissons, et de M. Hasselmans, le célèbre harpiste. Compositeur et interprètes devraient bien ne point laisser passer le mois de mars sans nous donner l'occasion d'entendre de nouveau cette œuvre, et de l'applaudir, comme elle le fut l'année dernière. »

Dimanche 40 février, le 193^e Concert populaire de l'Association artistique d'Angers sera donné avec le concours de M. Charles WONDRA, violoniste, premier prix et médaille d'honneur du Conservatoire de Vienne (Autriche).

RENNES.

Victime de la tempête. — Lundi, à Rennes, on célébrait en l'église Saint-Aubin les obsèques d'une victime de la tempête du 26 janvier.

M. Tizon, typographe de la maison Oberthür, revenait de son travail, lorsqu'arrivé rue de Paris il fut renversé à deux reprises différentes par la violence de l'ouragan. Il se fit plusieurs blessures à la figure et probablement quelques lésions internes, car, après s'être alité, il mourut samedi dernier, huit jours après cet accident.

M. Tizon était âgé de 79 ans et appartenait au personnel de la maison Oberthür et de ses prédécesseurs depuis 55 ans. Il était le doyen des typographes rennais et vaquait encore aux occupations de son métier. Cet excellent homme était très-estimé de ses

confrères, qui l'avaient, à diverses reprises, nommé président de leur Société de secours mutuels.

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 4 février.

	Froment	Avoine
Angers, l'hect. 17 » à 18 »	9 » à 9 50	
Saumur, 18 10 18 50	8 75 » »	
Baugé, 18 25 19 »	9 50 » »	
Segré, 18 50 » »	9 » » »	
Beaupréau, 17 75 18 »	9 50 » »	
Montfaucon, 17 75 18 »	8 50 » »	
Montrevault, 17 50 18 »	8 50 9 »	
Chemillé, 18 » » »	8 » » »	
Champcoceaux, 18 » » »	9 50 » »	
St-Flor-le-Vieil, 18 » » »	9 50 » »	
Vihiers, 17 50 18 »	8 » 8 50	
Brissac, 18 » » »	8 » 8 50	
Chalonnès, 18 » » »	9 » » »	
Doué, 18 » » »	8 » 8 50	

A Nantes, les blés américains disponibles, de 24 » à 24 50 les 100 kilos.
Les blés français valent de 18 50 à 19 » les 80 kilos.

Plus de doute possible.

Il n'y a pas trois jours que nous avons raconté ici une guérison remarquable, obtenue par les Pilules Suisses, et nous avons de nouveau le plaisir de communiquer à nos lecteurs un fait semblable. M. Brifataux écrit : « Je suis atteint, depuis 8 ans, de rhumatismes chroniques ; j'ai fait usage de tous les remèdes possibles, je n'ai jamais trouvé aussi bien, je dirai même que j'éprouve une très-grande amélioration depuis que je fais usage de vos Pilules Suisses. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je m'en trouve heureux et combien j'en suis reconnaissant. »

Faits divers.

PARRICIDE. — On écrit de Bordeaux, 3 février :

« Un crime abominable vient d'être commis au quartier du Désert, commune de Saint-Magne. Le parquet, qui s'était transporté sur les lieux, a fait une enquête dont il résulte que les faits se sont produits de la manière suivante :

» Deux frères, les nommés Dartiailh, âgés l'un de trente-neuf ans, l'autre de quarante-deux, après avoir étouffé leur mère sous un matelas, l'ont pendue à une poutre de leur chaumière pour faire croire à un suicide. Les deux misérables battaient souvent et cruellement cette vieille femme de soixante-dix ans, infirme, qui s'était excédée pour les nourrir ; ils n'en sont venus à l'assassinat proprement dit que quand ils ont vu « que la fin tardait trop. »

» M^{me} Dartiailh possédait quelques économies en espèces et une petite ferme. »

**

La petite Juliette à sa petite cousine :

— Quel âge as-tu, Henriette ?

— Cinq ans.

— Oh ! cinq ans, cinq ans... D'abord, les femmes, ça se rajouit toujours.

BOURSE DE PARIS

DU 6 FÉVRIER 1884.

Rente 3 0/0	77 10
Rente 3 0/0 amortissable	78 20
Rente 4 1/2	107 05
Rente 4 1/2 (nouveau)	106 30
Obligations du Trésor (nouvelles)	506 »

Théâtre de Saumur.

Association Artistique d'Angers (7^e année).

Lundi 11 février 1884,

UNE REPRÉSENTATION DE

CARMEN

Opéra-comique en 4 actes, tiré de la nouvelle de Prosper Mérimée, par Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique de Georges BIZET.

1^{er} acte : *Souvenirs du pays.*
2^e acte : *La Taverne de Lilos Pastia.*
3^e acte : *Les Contrebandiers.*
4^e acte : *Le Torero.*

DISTRIBUTION :

Don José, brigadier au régiment d'Almanza	MM. Grandville.
Escamillo, toréador	Solve.
Zuniga, lieutenant au régiment d'Almanza	Poitavin.
Le Remandado	F. Constance.
Le Dancaire	Lamy.
Moralès	Charles Isaac.
Lillas Pastia	Faucheux.
Un guide	Allain.
Carmen	M ^{me} s Gérard.
Micaëla	Marie Garcin.
Mercédès	Berthe Dalbret.
Frasquita	Delafaye.

Soldats, cigarières, toréadors, picadors, banderilleros, marchands de fleurs, Espagnols, etc., etc.
La scène est en Espagne, en 1820.

Bureaux, 8 h. 3/4 ; rideau, 8 h. 1/4.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

LES SOUSCRIPTIONS

A L'EMPRUNT NATIONAL DE 350 MILLIONS

sont reçues dès à présent à la

CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT

PLACE LAFAYETTE, 116, A PARIS

Il suffit d'envoyer 40 fr. par souscription de 15 fr. de rente pour les titres non libérés, ou 383 francs pour 15 fr. de rente pour les titres libérés.

Il sera alloué aux souscripteurs la part proportionnelle correspondant au chiffre de souscription de chacun d'eux dans la répartition qui sera faite par le Trésor à la CAISSE GÉNÉRALE D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux

des hôpitaux de Paris

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »

— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

5 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ORDONNANCE.

Enfin le jour du départ arriva. L'officier était chez lui, assis près de la table, en face de la porte entre-bâillée. Son soldat devait venir, dans une demi-heure, prendre congé de lui. Il fumait, soufflant en l'air des nuages bleus, dont il regardait distraitemment les longues spirales monter et s'évanouir. La fumée qui lui passait sur les yeux le faisait larmoyer et, de temps en temps, il les essuyait du revers de la main, tout surpris de sentir couler d'aussi grosses larmes que s'il eût pleuré. Il en attribuait toute la cause à la fumée ; il voulait se tromper sur son émotion, se la dissimuler à lui-même, attribuer au cigare ce qui venait du cœur. Et il pensait :

« Bah ! c'était à prévoir. A quoi sert de prendre la chose à cœur ? Ne savais-je pas que le service dure cinq ans ? Et cet homme n'a-t-il pas une maison, un champ, une famille qui l'a vu naître et grandir, dont il s'est éloigné avec peine et qu'il va revoir avec joie ? J'aurais la prétention de le garder au régiment pour mes beaux yeux ? Je serais un égoïste... je le suis déjà. Quel lien de reconnais-

sance l'attache-t-il à moi ? Qu'ai-je fait pour lui ? Que me doit-il ?... Beaucoup, en vérité ! Je n'ai jamais eu pour lui que des brusqueries, moi. Je lui montre toujours la cette maudite mine du père inquisiteur... Eh ! c'est mon tempérament ; qu'y puis-je faire ? C'est inutile, je ne sais pas trouver les mots pour dire certaines choses. Et puis... on ne doit pas les dire, ces choses-là. Mais... au moins lui faire une figure un peu affable... A présent, il s'en va. Il retourne chez lui travailler ses champs ; il reprendra son ancien genre de vie, peu à peu il oubliera toutes les habitudes militaires... son régiment, ses camarades, son officier. Peu importe, pourvu qu'il soit heureux ! Mais moi, pourrai-je l'oublier ? Qu'il faudra de temps avant que je m'accoutume à une figure nouvelle, avant que, le matin, ouvrant les yeux, je m'habitue à ne plus le voir devant moi, tout prêt à faire son service, là, dans le coin de la chambre, silencieux, presque immobile, retenant son souffle, pour ne pas m'éveiller avant l'heure ! Qu'il m'arrivera souvent, à ce même instant, de l'appeler par son nom ! Tant d'années de camaraderie, d'affectueux attachement, de services dévoués, et puis... le voir partir ainsi... d'un jour à l'autre... Bah ! c'est le métier, il n'y a rien à dire. Il faut se résigner... Quel brave garçon ! quel cœur !

Lorsque, dans les marches, accablé de fatigue, brûlé par le soleil, étouffé par la poussière, je m'ar-

rêtais un instant, regardant autour de moi comme pour chercher un peu d'eau, tout à coup j'entendais à mes côtés une voix qui disait :

— Mon lieutenant, voulez-vous boire ?

C'était lui. Il était sorti des rangs sans être vu, avait couru prendre de l'eau... bien loin peut-être, qui sait ? Il était revenu en un clin d'œil, essoufflé, couvert de sueur, épuisé, et s'était placé derrière moi, attendant que j'eusse envie de boire. Au camp, lorsque je m'endormais à l'ombre d'un arbre et que, peu à peu, le soleil m'arrivait au visage, une main, avec sollicitude, plantait une branche auprès de moi, déployait une tente, plaçait l'un sur l'autre trois ou quatre sacs ou étendait une capote sur un faisceau d'armes, et le soleil ne m'incommodait plus. Quelle était cette main ? La sienne, toujours la sienne.

Arrivés à l'étape, après six, sept, huit heures de chemin, à peine les tentes dressées, il disparaissait ; et moi, de le chercher, de l'appeler à haute voix à travers le camp, de me fâcher : où est-il ? qui sait où il s'est caché ? voyez un peu cette tête ! est-ce qu'on agit de la sorte ?... et ainsi de suite. Au bout d'une minute, je le voyais venir au loin, courbé sous une grande brassée de paille, marchant à pas inégaux, se querellant à droite et à gauche avec ceux qui voulaient lui voler une poignée de son trésor, trébuchant dans les cordelettes des tentes, sautant haies et fossés, foulant aux pieds

les sacs et les chemises étendus à terre, heurtant les hommes endormis, s'attirant une grêle de blasphèmes et d'imprécations. Il s'approchait de moi, jetait la paille à terre, poussant un grand soupir, s'essuyait le front et disait, tout confus :

— Mon lieutenant, j'ai bien tardé à revenir, n'est-ce pas ? Que voulez-vous, j'ai dû aller si loin...

Il étendait la paille sur l'herbe, pour la longueur d'une personne, l'entassait à l'une des extrémités, mettait son sac dessous en guise d'oreiller et me demandait :

— Lieutenant, ça va-t-il bien comme ça ?

— Brave garçon, pensais-je, j'ai eu tort de me fâcher contre toi.

— Va, lui disais-je ; va te reposer tout le temps qu'il te faudra.

— Mais ça va-t-il bien ? insistait-il ; sinon, je vais en chercher encore.

— Oui, oui, ça va bien ! va te reposer, va ; ne perd plus de temps.

Et dans les marches de nuit, quand je me sentais pris de sommeil et que j'allais, titubant, d'un bord à l'autre de la route, si je m'approchais de trop près d'un fossé, une main légère se posait sur mon bras et me repoussait doucement vers le milieu, tandis qu'une voix pressante me murmurait à l'oreille :

— Prenez garde au fossé, mon lieutenant.

(A suivre.)

Etude de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12.

VENTE

Aux enchères publiques,

D'une Maison

ET DÉPENDANCES

Aux Ecoouilles, commune de Saint-Paul-du-Bois,

ET DE DIVERS

MORCEAUX de TERRE

Situés commune de Saint-Paul-du-Bois.

L'ADJUDICATION aura lieu à l'audience des Criées du Tribunal civil de Saumur, le samedi quinze mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, à midi.

On fait savoir :

Qu'à la poursuite de M^{lle} Jeanne Maillet, sans profession, demeurant au bourg de la commune de Cernusson,

Ayant pour avoué constitué M^e Charles-Théophile BEAUREPAIRE, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 12;

Il sera procédé, le samedi quinze mars mil huit cent quatre-vingt-quatre, heure de midi, à l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, à la vente aux enchères publiques, après l'accomplissement des formalités voulues par la loi, des immeubles ci-après désignés.

DESIGNATION.

Commune de Saint-Paul-du-Bois.

1^{er} Lot

Un petit morceau de terre en jardin, au lieu dit la Raimbaudière, contenant environ un are quatre-vingt-dix centiares, porté au plan cadastral n° 46, section D, joignant au midi un chemin, au nord Besnard, au levant héritiers Guilbault et au couchant la route de Somloire.

Sur la mise à prix de... 10 fr.

2^e Lot

Une pièce de terre, au lieu dit le Champ-de-la-Giraudière, contenant environ un hectare trente-sept ares, porté au plan cadastral n° 23, section C, joignant au levant Barbault, au couchant Abraham, au midi Denis et au nord Cassin.

Sur la mise à prix de... 200 fr.

3^e Lot

Un petit morceau de terre en jardin, au lieu dit les Ecoouilles, contenant environ un are soixante centiares, porté au plan cadastral n° 17, section A, joignant au levant et au couchant Abraham, au midi Denis et au nord Cassin.

Sur la mise à prix de... 5 fr.

4^e Lot

Un petit morceau de terre en jardin, situé au lieu dit les Ecoouilles, contenant environ deux ares dix centiares, joignant au midi Denis, au nord un chemin et au couchant Abraham.

Sur la mise à prix de... 10 fr.

5^e Lot

Une maison, au lieu dit les Ecoouilles, composée d'une cuisine et d'une petite chambre au rez-de-chaussée, grenier au-dessus, écurie derrière, cour et issues au-devant et à côté desdits bâtiments, le tout porté au plan cadastral n° 20, section A, joignant au levant Cassin, au couchant le jardin, au midi Cassin et au nord un chemin.

Sur la mise à prix de... 70 fr.

PROCÉDURE.

Les immeubles ci-dessus désignés ont été saisis à la requête de la demoiselle Maillet, sur le sieur Paul Guilbault, cultivateur, et la dame Julie Brillouin, son épouse, demeurant aux Ecoouilles, commune de Saint-Paul-du-Bois, suivant procès-verbal du ministère de DELMAS, huissier à Vihiers, en date du dix-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-trois, visé et enregistré à la loi.

Le procès-verbal de saisie a été dénoncé et signifié aux époux Guilbault, suivant exploit de DELMAS, huissier à Vihiers, en date du vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-trois, visé et enregistré.

Le procès-verbal de saisie et l'exploit de dénonciation ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur, les dix juillet mil huit cent quatre-vingt-trois, vol. 34, n° 38, vol. 35, n° 1, et dix décembre mil huit cent quatre-vingt-trois, vol. 35, n° 30 et 31.

Par exploits de DELMAS, huissier à Vihiers, en date du cinq janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, sommations ont été faites aux époux Guilbault de prendre communication du cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal civil de Saumur.

Copie de l'exploit de sommation a été dénoncée à M. le Procureur de la République, conformément à l'article 692 du Code de procédure civile, suivant exploit de Blanvillain, huissier à Saumur, en date du dix janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre, enregistré.

Ces sommations ont été mentionnées au bureau des hypothèques de Saumur, le dix-sept janvier mil huit cent quatre-vingt-quatre.

Il est ici déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèque légale sur les immeubles ci-dessus désignés, devront les requérir avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant ;

2^o Au Greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.

Fait et rédigé par l'avoué soussigné.

Saumur, le six février mil huit cent quatre-vingt-quatre.

BEAUREPAIRE.

M^e BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.

Etudes de M^e BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 12,

Et de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes.

VENTE

PAR ADJUDICATION

Le DIMANCHE 17 février 1884, à une heure de l'après-midi, à la Genaudière, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, en l'étude de M^e FOUCHER, notaire, par le ministère de M^e BOURDAIS, notaire à Gennes,

DES

IMMEUBLES

Ci-après,

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Pierre-Théophile CHAUVIRE, en son vivant notaire à Saint-Georges-des-Sept-Voies.

1^{er} Lot.

Une MAISON, non encore achevée, un cellier, un pressoir avec grenier au-dessus, caves, une autre maison séparée de la précédente, cour et terrain, en un ensemble, à la Genaudière, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, contenant un hectare vingt centiares, joignant au nord la route de Gennes à Coutures, au midi un chemin qui va de la route précédente à la Genaudière ;

Sur la mise à prix de... 14,500 fr.

2^e Lot.

Neuf ares vingt-cinq centiares de terre en jardin, aux Patisseaux, près la Genaudière, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies ;

Sur la mise à prix de... 500 fr.

3^e Lot.

Un morceau de terre, planté en vigne, au milieu duquel est une maison d'exploitation pour le vignoble, au lieu dit les Landes, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies, contenant quatre hectares quatre-vingt-quatre ares cinquante centiares ;

Sur la mise à prix de... 7,500 fr.

4^e Lot.

Et neuf autres morceaux de terre, vignes et bois, dans les communes de Saint-Georges-des-Sept-Voies et Grezillé ;

Sur la mise à prix de... 500 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M^e BEAUREPAIRE, avoué poursuivant ;

2^o A M^e BOURDAIS, notaire, dépositaire du cahier des charges.

A VENDRE

JUMENT DE PUR SANG, baie-brune, 4 ans, 1 mètre 60.

S'adresser à M. RAIMBAULT, rue de la Fidélité, 40. (70)

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, 23, place de la Bilange, hôtel Blanclet.

A VENDRE

Par adjudication volontaire et par lots,

Le dimanche 17 février 1884, à midi et demi,

A Parnay, dans la maison RATOUIS, La Propriété Ratouis

Consistant en : Maison, Jardin, Terres, Vignes et Bois, d'une contenance de 6 hectares 10 ares environ.

Voir les affiches et s'adresser à M. Jules VACHER, propriétaire à Orléans, boulevard Sainte-Euverte, n° 5, et à M^e AUBOYER, notaire. (93)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur, successeur de M^e LAUMONIER.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1884,

LA FERME DE LA CANCHERIE

Située commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent,

Contenant 28 hectares environ.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Achetez vos Marchandises

L'ÉPICERIE PARISIENNE

Rue d'Orléans, 33, et rue Dacier, 38, Saumur,

« Elles ne vous cotteront rien »

M. TARODE informe sa nombreuse clientèle qu'il rembourse intégralement le montant de tout achat au comptant au moyen de valeurs utilisables chez tous les commerçants dont les noms sont inscrits au dos des tickets.

A VENDRE

AVOINE PROLIFIQUE

DE CALIFORNIE

La plus productive de toutes les avoines.

S'adresser à M. B. DE LÉPINE, à Douvy, près Brézé (Maine-et-Loire).

VIENT DE PARAÎTRE

LE LIVRE DE MESSE

DES PETITS ENFANTS

Par la Vicomtesse de LAFRÉGEOLIERE,

Avec Lettres d'approbation de NN. SS. les Evêques d'Angers, de Vannes et d'Evreux.

PRIX : reliure toile, 0,75 c.; chagrin, 2 fr. 25.

En vente chez M. DÉZÉ, libraire à Saumur, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

L'EAU de SUEZ

Vaccin de la Bouche
Supprime
INSTANTANÉMENT
et TOUJOURS les

MAUX de DENTS

et, par conséquent,
l'Extraction & l'Aurification
S'adresser à M. Suez,
40, Rue Ampère, PARIS.

Se trouve à Saumur, chez M. LAUMONDAIS, pharmacien, 58, place de la Bilange; M. DÉCART, coiffeur-parfumeur.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

Ligne d'Orléans (Service d'Hiver)		Ligne de l'Etat (Service d'Hiver modifié depuis le 1 ^{er} octobre 1883)															
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY						MONTREUIL-BELLAY - SAUMUR									
Heures	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Direct. matin.	Direct. soir.				
3 heures 8 minutes	du matin, express-poste.	6 05	8 50	1 05	3 50	7 55		6 55	9 45	4 27	8 30	11 03					
6	— 55 — matin (s'arrête à la Poissonnière)	6 15	9 01	1 15	3 16	8 05		7 13	10 07	4 43	8 46						
8	— 56 — matin, omnibus-mixte.	6 23	9 10	1 25	3 30	8 13		7 22	10 20	4 51	8 54						
1	— 25 — soir,	6 38	9 27	1 42	3 47	8 28		7 35	10 33	5 3	9 06	11 35					
3	— 32 — — express.																
7	— 15 — — omnibus.																
10	— 36 — — (s'arrête à Angers).																
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS				THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR				MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.				POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.			
Heures	Service	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.			
3 heures 26 minutes	du matin, direct-mixte.	6 05	7 55	8 56	3 50	7 58	2 49	9 33	5 50	12 10	6 10	5 50	12 10	6 10			
8	— 21 — — omnibus.	7 03	8 40	9 09	4 02	8 27	3 14	9 53	6 28	12 55	7 02	6 55	1 28	7 50			
9	— 37 — — express.	7 14	8 51	9 18	4 16	8 27	4 4	10 47	6 51	1 28	7 50	8 01	2 27	9 10			
12	— 48 — — soir, omnibus-mixte.	7 14	8 51	9 18	4 16	8 27	4 4	10 47	8 01	2 27	9 10	8 38	3 13	10 12			
4	— 44 — — —	7 27	9 04	9 31	4 27	8 40	4 17	11 17	8 38	3 13	10 12	8 38	3 13	10 12			
7	— 4 — — omnibus (s'ar. à Tours)	7 27	9 04	9 31	4 27	8 40	4 17	11 17	8 38	3 13	10 12	8 38	3 13	10 12			
10	— 24 — — express-poste.	7 46	9 16	9 43	4 37	9 03	4 27	11 52	9 24	4 09	10 58	9 24	4 09	10 58			
Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56; à Tours à 9 heures.																	

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur,

18

LE HAIR,

Certifié par l'imprimeur soussigné.